

# O'Malo : j'ai failli manger halal sans le savoir



Mon épouse et moi-même ne sommes pas bretons. Nous avons pourtant choisi les Côtes d'Armor pour de nombreuses raisons et notamment parce que nous y sommes tranquilles ! Les lecteurs de Riposte Laïque appréhenderont facilement tous les sens du mot « tranquille ».

Il est vrai que vivre là-bas, c'est un peu comme si nous faisons un retour vers le passé !

Bref, désireux d'aller profiter des derniers rayons de soleil, du mois d'août, face à la mer, nous nous sommes dirigés vers un *fast-food* pour y prendre quelques sandwichs, de mauvaise qualité, mais qui faisaient plaisir aux enfants.

À cet endroit, deux *fast-food* se font face ; nous avons décidé de ne pas aller au McDo car « y en a marre du McDo ». Nous nous sommes donc dirigés vers le « O'MALO » que nous ne

connaissions pas mais dont le nom sonnait bien (Saint-Malo...) et dont la devanture était agréable...

Mon épouse regarda le menu avec intérêt ou plutôt avec méfiance... et me déclara « c'est halal » ! Je lui répondis que je ne le croyais pas car rien ne l'indiquait nulle part (que je suis naïf). Elle me dit alors... « nous sommes en Bretagne et il n'y a pas l'once d'un gramme de porc dans les menus »... ni une ni deux... elle se rendit au comptoir et demanda à la personne présente en caisse si les menus présentés étaient halal ou non.

Rien d'héroïque, me direz-vous, mais dans la société actuelle... on a déjà l'impression de faire « quelque chose de mal » ! La personne en caisse répondit que « oui », tous les plats étaient halal sauf l'entrecôte.

Nous merciâmes cette personne et fîmes demi-tour, entraînant au passage avec nous un couple qui avait entendu la question et la réponse...

Ce qui nous exaspère dans ce cas, et notamment dans le cas de cette enseigne (O'MALO... nom à retenir et à diffuser), c'est que rien ne mentionne explicitement que les menus sont halal... On nous impose donc, par une démarche nauséabonde, contraire aux principes élémentaires d'information du consommateur, de : 1/ souscrire à cet impôt islamique de manière forcée (que dirait-on si on imposait à tous le « denier du culte » ? ; 2/ cautionner un mode d'abattage des animaux qui nous répugne...

Bref, derrière cette anecdote, se cache un véritable scandale financier, religieux, sanitaire...

Que du halal soit vendu... dans l'absolu, pourquoi pas... mais que cela soit clairement annoncé et, s'il vous plaît, pas en Bretagne !!!

**Claude Martel**